Outlook

Opposition totale au projet actuel de serres photovoltaïques

À partir de lanciaux.laura@orange.fr <lanciaux.laura@orange.fr>
Date Jeu 15/10/2026 10:30
À com.enq@genissieux.fr <com.enq@genissieux.fr>

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Génissoise depuis 17 ans, je vous écris pour vous faire part de mon OPPOSITION TOTALE à ce projet en l'état actuel.
Je tiens à préciser que cette opposition pleine et entière n'est en aucun cas en contradiction avec mon soutien de toujours à l'agriculture biologique sur le territoire, au travers de mes habitudes de consommation quotidiennes.

C'est au nom de valeurs écologiques que je vous fais part des raisons de mon opposition.

En effet, de nombreux aspects du projet actuel constituent pour moi des obstacles difficilement acceptables.
Comme cela a été évoqué lors de la réunion publique du 30 septembre, l'emprise du projet est considérable : plus de **48 000 m² (4.85ha)** avec une hauteur de plus de **7m** !

Ainsi, il apparaît indéniable qu'outre la dimension agricole, il s'agit AUSSI d'un **projet industriel, commercial et financier** !

Mes principales préoccupations se concentrent sur les points suivants :

- TRÈS FORTS ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

L'avis délibéré émis par la mission régionale d'autorité environnementale (MRAE Auvergne-Rhône-Alpes) soulève de nombreux enjeux et le SCOT du Grand Rovaltain Drôme-Ardèche a donné un avis défavorable.

1.Une transformation durable du paysage liée à la taille et la hauteur des serres
Le projet prévoit une hauteur de 7,10 mètres au faîtage et une longueur d'environ 320 m. Les installations constituent une dégradation durable du paysage par leur impact fort, direct et permanent.

2. Un recul majeur de la biodiversité, dans un contexte d'effondrement de celle-ci
L'implantation du projet en zone agricole va impacter : « La présence d'espèces protégées sur le site d'implantation » ; « La fonction des sols et les services écosystémiques de cultures en milieu ouvert » ; « La ressource en eau, au regard de l'activité maraîchère prévue sous serre » ; « Le climat, en particulier les émissions de gaz à effet de serre et le bilan carbone global ».

Ce projet mettrait en danger l'activité d'un apiculteur installé contre la parcelle concernée et aucune étude n'a pris en compte sa présence.
Les co-porteurs du projet proposent des plantations pour masquer les serres, sans prévoir comment leur efficacité sera garantie en hiver et durant toute la période avant que les arbres aient atteint leur taille adulte.

3. De fortes nuisances pendant les 45 semaines de chantier

Les routes sont sous-dimensionnées au passage de convois exceptionnels, jusqu'à 30 camions certains jours. Cela engendre des inquiétudes quant à des nuisances sonores importantes et des risques en termes de sécurité routière.

- UNE DÉTERIORATION DE L'ATTRACTIVITÉ DU VILLAGE DE GÉNISSIEUX
- UNE BAISSE DURABLE DE LA VALEUR IMMOBILIÈRE ET FONCIÈRE DES HABITATIONS ET ACTIVITÉS À PROXIMITÉ

L'ensemble de ces considérations me pousse à m'opposer à ce projet en l'état actuel et à demander une réduction de moitié de la surface d'emprise du projet (2.5 ha maximum).

Enfin, je tenais à attirer votre attention sur le fait que l'autorisation de ce projet pourrait créer un précédent à l'implantation d'autres dispositifs de même taille, qui porteraient un coup important à la protection de la biodiversité locale et à la qualité de vie sur le territoire.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à cette lettre faisant état de mes fortes inquiétudes,

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes considérations respectueuses,

Laura LANCIAUX
Génissieux